

N° 1115 - JANV 2018

## INTÉRESSÉ PAR NOUS AIDER À « REVITALISER » LA LIGNE FERROVIAIRE CHARLEROI – COUVIN VENEZ PARTICIPER AU COMITÉ DE LA LIGNE 132

**Le Jeudi 25 janvier 2018 à 19h00** à la Salle des anciennes écuries du Château de Ham-sur-Heure, Chemin d'Oultre Heure n° 20 à 6120 Ham-sur-Heure.

La ligne 132 connaît une baisse de sa fréquentation depuis de nombreuses années, entre autres, liée à une diminution du nombre de trains desservant les gares de la ligne. Le comité de ligne regroupe de nombreux citoyens inquiets pour son avenir et qui travaillent ensemble afin de sensibiliser et agir concrètement en faveur de la ligne. La réunion de janvier aura pour objectif d'analyser vos attentes et de discuter des actions déjà identifiées à savoir : correspondances TEC, accès vélo, convivialité des gares, utilisation touristique de la ligne ...

Vous êtes tous les bienvenus.

Infos et inscriptions sur Facebook <http://www.facebook.com/ligne132> ou [ligne132@navetteurs.be](mailto:ligne132@navetteurs.be)

## NE PRÉSENTEZ PAS VOS PAPIERS-CARTONS À LA COLLECTE N'IMPORTE COMMENT !

Trop souvent des erreurs sont constatées lors de la collecte des papiers-cartons. Si le tri est en général bien effectué, c'est au niveau du conditionnement que les erreurs subsistent.

### Comment bien conditionner les papiers-cartons pour les présenter à la collecte ?

**Bon conditionnement :** les papiers-cartons doivent être dépliés, ficelés ou glissés dans une boîte en carton résistante et fermée.

**Contenant :** n'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons.

Le BEP décline toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte et une fois vidés, par grand vent, ils pourraient s'envoler et occasionner des dégâts.

**Poids de chaque caisse :** obligatoirement inférieur à 15 kg afin de protéger la santé des collecteurs (Loi Bien-être au travail).

**Tri :** les sacs, films et emballages en plastique, le verre, ainsi que la frigolite ne sont pas acceptés. Cela peut paraître évident, mais pourtant les collecteurs constatent encore des intrus dans les caisses de papiers-cartons.

Si vous trouvez un autocollant sur vos papiers-cartons, c'est pour une de ces raisons. Il suffit simplement de corriger le conditionnement ou le tri de vos déchets et de les représenter à la prochaine collecte.

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à aller sur le site de BEP Environnement.

## ANNUAIRES PAPIERS - DÉSINSCRIPTION

FRC Média, l'éditeur des versions imprimées des annuaires [www.pagesdor.be](http://www.pagesdor.be) et [www.pagesblanches.be](http://www.pagesblanches.be), se veut une entreprise écocitoyenne et performante qui encourage massivement les utilisateurs à renoncer aux bottins.

**Pour économiser du papier, les non-utilisateurs de ces annuaires peuvent se désinscrire jusqu'au 01er septembre 2018 via le formulaire de la page <http://www.pagesdor.be/businesscenter/desinscrire-guides>.** Les personnes qui se désinscrivent avant cette date ne recevront plus l'annuaire dans leur boîte aux lettres lors de la prochaine distribution. Il est tout aussi simple, sinon plus, de rechercher des entreprises et des adresses sur les sites [www.pagesdor.be](http://www.pagesdor.be) et [www.pagesblanches.be](http://www.pagesblanches.be)



## RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

**Nous vous rappelons que les sapins de Noël ne seront pas ramassés par l'Administration Communale.** Ceux-ci doivent dès lors être déposés par vos soins au parc à conteneurs de Vierves.

## COLLECTES SUR L'ENTITÉ

- **Action Damien 2018 :** collecte sur la voie publique du 26 au 28 janvier 2018 (Autorisation du Collège Communal, en séance le 01.12.17).

- **64ème Opération Arc-en-ciel :** collecte sur la voie publique du 09 au 11.03.18 (Autorisation du Collège Communal, en séance le 01.12.17).

## MANOEUVRES MILITAIRES

Du 01.01.18 au 31.12.18 - Département Génie de jambes - 02/44.20959



## TERRITOIRES DE CHASSE À LOUER + PAVILLON DE CHASSE

Le Conseil communal en séance du 29 novembre 2017, a décidé de relancer une procédure pour la location du droit de chasse sur les territoires communaux de « Olloy », par location en gré à gré avec publicité, **pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2027**

### LOT 1 : « GRAND BOIS OLLOY OUEST ».

Pour une superficie de 356 hectares 49 ares

### LOT 2 : « GRAND BOIS OLLOY EST ».

Pour une superficie de 511 hectares 35 ares

Il a également été décidé de relancer une procédure pour la location, en gré à gré avec publicité, sur les territoires communaux de « Olloy », d'un pavillon de chasse cadastré Section B n° 1025c, Pré des Velus 32.

**Les offres écrites sont à adresser par courrier (envoi normal ou recommandé) ou par porteur** à Singrid PHILIPPE, Directrice générale de l'Administration communale de Viroinval, Parc communal 1 à 5670 Viroinval **pour le 16/01/2018 à 16 heures** avec la mention adéquate.

Le Collège communal se prononcera au plus tard pour le 16/02/2018. Les cahiers des charges, les conditions particulières, les tableaux de chasse peuvent être obtenus sur le site [www.viroinval.be](http://www.viroinval.be) ou sur simple demande à Mme Françoise STAELENS - 00 32 (0) 60/31.00.36 [francoise.staelens@viroinval.be](mailto:francoise.staelens@viroinval.be)

RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ: LES 09 ET 23 JANVIER 2018